



[Volet B]

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



09148486

Deposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHATEAU.
le 12 OCT. 2009
Jour de sa réception.
Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/10/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0433321269

Dénomination

(en entier) : **Docteur André COGET**

Forme juridique : société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée

Siège : 6800 Libramont, rue des Mélèzes, 2

Objet de l'acte : **Transfert du siège sociale**

Par décision de la gérance de la société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée "Docteur André COGET", en abrégé "DAC", le siège social de la société est transféré à 5560 Houyet, route de Hour 7/A et ce à dater du 1^{er} octobre 2009.

Pour extrait conforme.

Le gérant,
Docteur André Coget

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature